

UACS

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

Ouverture à 18h25 avec 82 personnes présentes.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et explique le déroulement de l'assemblée générale. Conformément aux statuts, le secrétaire, M. CLAPIER Jean Claude, se chargera de l'animation des débats.

Rapport moral du Président, M. TISSIER Patrick.

« Ce n'est pas sans une certaine émotion que je viens, sans doute pour la dernière fois, vous présenter mon rapport moral.

L'Entreprise SNCF a, une nouvelle fois, été la cible d'attaques en profondeur pour réduire en cendres ce qui en faisait un fleuron de l'industrie française et mondiale. À travers ces attaques, le danger était grand quant à la pérennité de ses activités sociales, qu'elles soient culturelles ou sportives. L'année écoulée n'a pas vu de grands bouleversements puisque l'échéance n'était possible qu'à partir de ce mois de novembre 2018. Mon successeur aura la charge de vous en faire part lors de notre prochaine assemblée générale.

L'UACS et ses piliers, qu'ils soient animateurs ou simples membres, est toujours là, en bonne santé et avec un dynamisme qui ne faiblit pas. Ses effectifs sont stables et l'esprit de franche camaraderie qui y règne est un réel bonheur à constater. Venir à l'UACS, c'est rentrer dans une grande famille où l'art, la culture et l'amitié ne sont pas de vains mots.

À une époque où tout est mis en place pour tenter de nous isoler et, ainsi, de nous manipuler pour mieux nous diviser, vous montrez, par votre fidélité à notre association, que vous ne serez pas des victimes résignées et que vos valeurs sont bien plus fortes, plus profondes que celles qu'on tente de vous inculquer par médias interposés.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration actuels, passés et futurs pour leurs actions envers le bien de l'association. Leurs sages décisions font de l'UACS une association avec un beau passé et un plus bel avenir encore.

Sans ses animateurs, l'UACS ne serait rien ; je vais donc me faire votre porte parole pour leur adresser notre profonde reconnaissance et notre profond respect pour tout leur investissement au sein de chaque section.

Pour finir sur une note plus personnelle, je voudrais vous dire que mes responsabilités à l'UACS représentent aujourd'hui près de la moitié de ma vie ; il n'est donc pas question qu'en laissant le poste de Président auquel vous m'avez fait le grand honneur de me porter, j'abandonne mes autres fonctions d'animateur. Tant que je le pourrai, je resterai parmi vous car rien ne saurait remplacer la joie de vous côtoyer. »

Pas de questions,

Vote : approuvé à l'unanimité.

Rapport du trésorier, Mr RUBELLA Max.

Explication dans le détail du compte principal.

I - COMPTE COURANT - CRÉDIT MUTUEL

Désignation	Recettes	Dépenses
Subventions de l'UAICF	2 531,08	
Parts UACS sur adhésions 2017/2018 des 12 sections	2 415,44	
Activité nouvelle : Mixed Media 9 adhérents	84,00	
Aide de l'UACS aux sections		1 000,00
- inscription stage photo (Patrick Tissier, Patrice Richy)	640,00	
- avance théâtre pour SACD	360,00	
Fonctionnement de l'association		2 747,60
- AG UACS, expo chapelle Vaugelas, réunion restau CA et responsables sections	1 786,93	
- Divers déplacements, réunions	129,50	
- Section Modane : indemnité km pour réunions à Chambéry	150,00	
- Sortie annuelle en bateau à Hautecombe :	306,00	
- hébergement site Internet UACS	345,17	
- tarif spécial aux adhérents UACS spectateurs théâtre "La comédie des rails"	30,00	
Matériel pour l'association		414,36
- Cartes adhérents	135,36	
- achat aspirateur Dyson	279,00	
Abonnement SFR ADSL		352,11

Frais bancaires Crédit Mutuel (tenue de comptes)		44,16
Total	5 030,52	4 558,23
Résultat	472,29	

II - LIVRET BLEU ASSOCIATION CRÉDIT MUTUEL

Intérêts 2017	69,63	
Résultat	69,63	

III - SITUATION DES COMPTES AU 31 AOÛT 2017

1 - Compte courant	4 667,74	
2 - Livret bleu association	7 780,51	
Total	12 448,25	

11 sections à Chambéry plus une à Modane et création d'une nouvelle section « mixed media ».

Question du commissaire aux comptes, M. CANTONE concernant le détail des cotisations, 2 415,44 €. La réponse détaillée sera donnée ultérieurement par le trésorier.

Le Président explique que cette somme correspond aux 12€ et 15€ de cotisation de base que chaque adhérent ne règle qu'une fois lors de son adhésion et qui est indépendante de la cotisation liée à l'activité.

Vote : approuvé à l'unanimité.

Rapport des commissaires aux comptes :

MM. CANTONE Michel et RUBEL Jacky.

M. CANTONE nous déclare : pour faciliter sa fonction il souhaiterait que pour l'année 2019 la remise des comptes des différentes sections se fasse avec comme date buttoir mi-septembre.

Le Président précise que les commissaires aux comptes peuvent vérifier à tout moment la bonne tenue des comptes.

Leur candidature doit être renouvelée par l'assemblée générale pour la saison 2018-2019. MM. Cantone et Rubel acceptent de se représenter. Leur candidature est validée par l'assemblée.

Rapports d'activités

1. **Rapport du groupe « Arts et traditions populaires La Savoie », M. DEMARCHI Jean.**

58 spectacles :

2017

CHAMBERY - Soirée des étudiants étrangers (Manège)
MONTMELIAN - Animation à l'EHPAD
CHAMBERY - Restaurant le Kyriad
CHAMBERY - Salon des Saveurs et Terroirs
CHAMBERY - Chapelle Mormon
CHAMBERY - Parade de Noël

2018

CHAMBERY - Vœux du Maire à Mérande
STE HELENE DU LAC - Animation
COGNIN - Salon des vins
PEROU - Festival International à Lima
CHAMBERY - Salon de l'habitat
CHAMBERY - Spectacle Vaugelas
COGNIN - Fête du canal des Arts
AIX LES BAINS - Hôtel Mercure
AIX LES BAINS - Hôtel Bristol

CHAMBERY - Fête de l'école Jean Jaurès
CHAMBERY - Animation CPAM Parc du Verney
COGNIN - Festival des Cultures du Monde
CHAMBERY - Spectacle Parc du Verney
CHAMBERY - Défilé
ST ANDRE - Animation
KAYSERSBERG - Festival
AIX LES BAINS - Hôtel Bristol
MONTIGNAC - Festival CIOFF
ST JEAN DE MAURIENNE - Fête du pain
VAL D'ISERE - Animation + spectacle
MONTRICHER - Animation + spectacle
HAUTEVILLE GONDON - Animation
LE REVARDE - Fête de l'alpage
DBRESIL - Festival International à PASO FUNDO
CHAMBERY - Forum des Associations
CHAMBERY - Foire de Savoie CPAM
AIX LES BAINS - Office de tourisme

Prestation diverses :

2017

GEMENOS - Réunion CIOFF
PEISEY - AG Union
PARIS - Réunion UAICF
CHAMBERY - Repas soirée des étudiants étrangers
COGNIN - Réunion patrimoine
VOIRON - AG Fédération
COGNIN - Réunion patrimoine
CHAMBERY - Salon des Saveurs et Terroirs

2018

CHAMBERY - Vœux du Maire
LA FECLAZ - Sortie raquette avec le groupe de Romans
CHAMBERY - Vœux ATP La Savoie
CHAMBERY - Repas convivial du groupe
COGNIN - Réunion patrimoine
COGNIN - Répétition orchestre fédéral
COGNIN - Organisation du Salon du Vin
PARIS - Réunion UAICF
CHAMBERY - Carnaval / Confection des Repas + chocolat
COGNIN - Réunion patrimoine
HAGUENAU - Réunion CIOFF
ST JEAN DE MAURIENNE - Visite musée du costume et Opinel
COGNIN - Réunion patrimoine + répétition orchestre fédéral
CHAMBERY - Salon de l'habitat
PARIS - Réunion UAICF
CHAMBERY - Repas pour 60 personnes – association
UGINE - AG Union

CHAMBERY École St François - Initiation aux danses savoyardes
(4 séances + une présentation finale)
CHAMBERY - 52^{ème} festival des Cultures du Monde

Organisation Totale
MONTRICHER - Confection des Repas
LE REVARDE - Fête de l'Alpage / Confection des Repas

Il nous énonce, dans les grandes lignes, les manifestations réalisées au cours de cette année, ainsi que les prévisions pour l'année prochaine, dont la prochaine qui se déroulera les 16 et 17 février 2019 à COGNIN, salon des vins.

Des précisions nous sont apportées par leur chargé de communication, M. ANGELINO CATELLA concernant leurs participations à 5 festivals internationaux.

Pas de questions

Vote : approuvé à l'unanimité.

2. Section Arts graphiques et plastiques, M. CLAPIER Jean Claude

Les adhérents de la section peinture pratiquent le dessin, la peinture à l'huile, l'acrylique, le pastel, l'aquarelle, le lundi de 14h30 à 18h00 et une semaine sur deux le dessin avec modèle vivant.

Le groupe de sculpteurs travaille un week-end par mois sur un thème choisi par l'un d'entre eux.

Notre repas annuel a eu lieu le lundi 22 janvier 2018 ; à cette occasion chaque peintre a réalisé une carte postale peinte et un tirage au sort a permis d'offrir une carte à chacun.

Cette année le pique nique peinture était prévu à l'abbaye d'Hautecombe mais a été annulé compte tenu de la météo ; il s'est transformé en atelier au Biollay .

Pas de questions

Vote : approuvé à l'unanimité.

3. Section Musique celtique, M. CAVERO Jean.

La participation au bagad est évidemment un loisir. Elle est et doit rester un plaisir pour tous. Nous sommes aussi un ensemble qui commence à être connu et reconnu. Cela veut dire que si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs au moins moraux :

- l'assiduité aux répétitions et surtout aux prestations
- le travail individuel, que ne remplace pas celui fait en répétition.
- La discipline
- le respect des autres. Ce dernier point est important par rapport au public du bagad, par rapport au travail fait bénévolement par le CA de l'UACS et le bureau. Cela commence par répondre aux interrogations pour la participation aux prestations. Et dans ce domaine, notre marge de progression reste importante.

En raison de la disponibilité insuffisante, ou de la non réponse, nous n'avons effectué cette année que 7 prestations. Cela dit, je pense que 10 prestations sont un maximum à envisager.

Concernant notre travail en répétition, il nous faut nous discipliner. Et je me l'applique à moi même. Nous devons mieux utiliser le temps (débutants, pupitres, ensemble). Je compte vous proposer un retour à des bonnes habitudes que nous avons perdues. Pour le pupitre pibs, je donnerai chaque semaine un morceau écossais, un morceau breton et une ornementation à travailler pour la semaine suivante. Pour les autres pupitres les bombardes se gèrent assez bien, n'ayant pas de débutants, et que dire de ce qui reste du pupitre percussions qui n'a plus ni penn ni caisse claire...Il nous faut impérativement recruter. Et comment ne pas reconnaître que la présence d'Edelweiss Pipers à Chambéry constitue une gêne pour notre recrutement? La Savoie est un peu petite pour deux ensembles de ce type. Par ailleurs nous n'arrivons pas à recruter des cheminots, ce qui risque de finir par poser problème.

Je ne développerai pas le problème des répertoires, si ce n'est qu'il nous faut rééquilibrer entre breton et écossais, calmer le jeu pour les nouvelles pièces et imaginer une autre manière de fonctionner en prestation.

L'ambiance de notre groupe reste agréable et les sorties nous font passer de bons moments de convivialité tous ensemble.

Effectifs

Notre ensemble, bagad et pipe-band, compte à la date de l'assemblée générale :

- membres actifs dans l'année écoulée : 23
- non membres actifs partiellement : 7
- inactifs ou éloignés géographiquement qui ont gardé le contact : 2
- honoraire : 1

Configuration bagad

- pupitre bombardes : 7
- pupitre percussions : 5
- pupitre cornemuses : 10
- dont débutants cornemuse : 3

Configuration pipe band,

- pupitre cornemuses : 11 (dont 3 débutants)
- pupitre percussions : 10
- débutants cornemuse provisoirement percus : 3

Prestations réalisées

Depuis la dernière assemblée générale du le nombre de prestations s'est élevé à 7. Le mémorial day Queen Victoria et le concert avec l'harmonie de St Michel de Maurienne étaient gratuites mais comportaient un défraiement versé par l'association Grapevine et par la fédération musicale de Savoie. Sur les 7 prestations fournies depuis la dernière AG 3 étaient une prestation bagad, 3 étaient mixtes, et 1 était purement pipe-band.

Participation aux répétitions et aux prestations.

Le taux de participation aux répétitions tout au long de l'année est resté moyen avec une moyenne de 10 participants. Nous avons presque réussi à maintenir les répétitions estivales avec 4 ou 5 personnes à chaque fois. Ce résultat est bien sur insuffisant et à améliorer.

Communication

Nous l'avons vu au dernier forum des associations, elle est fondamentale. Nous avons acheté un kakemono qui vient s'ajouter à nos bannières et nous avons fait imprimer de très beaux flyers.

Il rencontre des problèmes de recrutements et de manque d'assiduité de ses membres.

Pas de questions.

Vote : pour : 81, abstention : 1.

4. Section informatique, M. TISSIER Patrick.

Une légère baisse des effectifs sur cette saison écoulée n'a pas empêché les adhérents de suivre assidument les séances et, ainsi, de progresser dans l'utilisation de ce qui est aujourd'hui un outil incontournable.

Toujours deux séances par semaine : une réservée aux débutants et l'autre pour les plus avertis.

Si un programme est bien mis en place, surtout pour les débutants, le contenu des séances n'est pas figé et nous pouvons facilement aborder des sujets de l'actualité brûlante : commerce en ligne, paiement sécurisé, cloud, sécurité des données, etc.

La salle d'activité est équipée de 15 ordinateurs récents et, outre les affinités entre adhérents, on peut constater une autre forme d'affinité envers « sa » machine cette fois. Le seul point noir qui reste à résoudre est la qualité de notre connexion internet, mais le CA nous a autorisés à la faire évoluer vers la fibre et nous l'en remercions vivement.

Il nous signale des changements d'horaires pour la nouvelle saison :

Les cours ont lieu le mardi, de 10h00 à 12h00 pour les débutants et de 14h30 à 16h30 pour les cours approfondis.

Pas de questions.

Vote : approuvé à l'unanimité.

5. Section mixed média représentée par Mme AVANZO Marie Claude.

Explication du but de cette activité

Elle a lieu tous les 15 jours, le mercredi.

Soucis de communication en raison de la nouveauté de cette section

Vote : approuvé à l'unanimité

6. Section peinture sur bois représentée par M. ROUDIL Henri.

Description du fonctionnement de la section.

Pas de questions.

Vote : approuvé à l'unanimité.

7. Section loisirs créatifs-cartonnage, Mme DECOTTIGNIE Claudie.

L'atelier cartonnage entame maintenant sa cinquième année.

L'atelier fonctionne le samedi toute la journée et rassemble cinq personnes et peut-être bientôt 6. Nous restons sur place la journée complète, selon les dimensions de l'objet confectionné.

L'an dernier, nous avons réalisé de jolies choses : carnet à boutons, carnet de notes, boîte magique, mallette sur pieds, porte-chéquier, coiffeuse, pochette d'écolier, porte-serviettes en papier pour les habituées, boîte à compartiments, classeur et lutrin pour les nouvelles venues.

La participation est limitée à 6 ou 7 personnes maximum par atelier car le travail est très précis et nécessite de la méthode. Cependant, n'hésitez pas à venir nous rejoindre si le cœur vous en dit, les techniques de base sont accessibles à tous et toutes. Une séance d'initiation vous sera offerte si vous venez nous rendre visite....

Le matériel est fourni par l'UACS et les matériaux sont à la charge des participants. Les séances ont lieu à des dates fixées à l'avance. Il n'y a pas d'obligation de participer à toutes les séances. Le coût de l'atelier est de 5 euros la séance (avec inscription préalable) ou de 30 euros les 10.

Au mois de mars prochain, Laurence et moi nous devrions participer à un stage, toujours à Nevers, avec le même formateur que les deux précédents stages, et toujours dans le cadre de l'UACS.

Ce stage, de débutant pour Laurence, lui permettra d'acquérir les techniques de base ainsi que les notions de pédagogie pour animer les ateliers et pour moi, par le stage de perfectionnement, d'acquérir plus de dextérité, de revoir aussi quelques notions de base et d'apprendre de nouvelles techniques par la création d'objets un peu plus sophistiqués.

Celles qui me suivent dans ces ateliers ne demandent qu'à se perfectionner et découvrir de nouvelles possibilités. Une nouvelle passion !

Pas de questions.

Vote : approuvé à l'unanimité.

8. Section œnologie, M. PERRIER Bernard.

Il nous déclare qu'il reste 3 à 4 places disponibles. Les cotisations sont de 102,00€ pour les cheminots et de 105,00€ pour les personnes de l'extérieur. Concernant la recherche de nouveaux membres il nous demande s'il peut poser des affiches aux abords de la cantine, de la bibliothèque et du bureau médical.

Il nous apporte des explications concernant les vins qui seront dégustés lors du buffet qui suivra cette assemblée.

Vote : approuvé à l'unanimité

9. Section photo, M. TISSIER Patrick.

La section connaît toujours un très vif succès avec des participants assidus aux séances hebdomadaires.

Trois animateurs (Patrice, Jean-Michel et Patrick) se chargent d'essayer de rendre compréhensibles les techniques liées à la photo numérique.

Chaque semaine, les « élèves » doivent rendre un devoir imposé qui est jugé, critiqué (toujours de manière constructive) et noté. Le but est d'amener chaque photographe à être capable de réaliser et de juger une photo, l'expression « Je vous écoute » est le déclencheur qui ouvre la discussion. À la fin de la saison, une soirée festive récompense les 3 photographes ayant réussi les meilleurs travaux.

Nous avons participé aux divers concours UAICF (Régional, National et Auteurs) avec d'excellent résultats, tant en individuels qu'au niveau du club. Notre progression est constante et nous commençons à faire peur aux clubs qui nous regardaient sans méfiance... C'est une grande fierté pour les animateurs.

Nous organisons quelques sorties de prise de vue afin de mettre en pratique les notions apprises. Ce sont des moments privilégiés pour progresser que nous essaieront de rendre plus fréquents.

Patrice et Patrick sont partis en stage de formation intensive d'animateur (une semaine dans la région de Tours), prise en charge par l'UACS, afin d'améliorer leurs compétences en logiciels de traitement d'image et en technique de prise de vue en studio.

Nous sommes sollicités pour organiser le prochain concours UAICF régional en mars 2019.

Nous tenons à remercier la section « informatique » pour le prêt de son matériel, ce qui nous permet de progresser dans les techniques de développement, et de visualiser nos photos sans une longue installation préalable.

Pas de questions.

Vote : approuvé à l'unanimité.

10. Section théâtre représentée par Mlle Aude ROSA BRUSIN, (responsable Mme Gaëlle ROSA BRUSIN).

Les effectifs sont stables dans l'ensemble, avec un départ et une arrivée donc toujours même configuration de la troupe : 10 comédiens et 2 régisseurs

Pour cette année écoulée, la troupe a préparé la pièce intitulée « 30 kms à pieds » de Jean-Jacques Martinou.

Les représentations données sont elles aussi stables : une dizaine de spectacles en moyenne (divisés en deux saisons, une à l'automne et une au printemps) dont trois pour des associations qui nous ont sollicités.

Les nouveautés cette année sont à noter au niveau des décors : investissement dans des panneaux de PVC alvéolaire.

Nous sommes toujours à la recherche de régisseurs bénévoles pour nous mettre en son et en lumière.

En mai, 7 comédiens ont participé au stage national UAICF Théâtre organisé cette année par la troupe de Toulouse.

Nous sommes partis 4 jours, et avons rencontré d'autres troupes de théâtre UAICF.

Pas de questions.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

11. Section Travail du verre, Mme SALMERON Jeanne.

Cette année notre atelier a accueilli 2 personnes supplémentaires (grâce au site du CER) ce qui fait que nous sommes 17 dont 4 messieurs.

Toujours plus de personnes sont intéressées par le fusing ce qui a un impact sur l'utilisation du four qui semble s'essouffler...

Le fusing : verre fondu pour réaliser divers objets ainsi que des coupes ou assiettes.

Le tiffany : morceaux de verre de toutes les couleurs assemblés tel un puzzle et qui permet la réalisation de tableaux ou de lampes.

Toujours dans une bonne ambiance et entraide auprès des nouveaux venus.

Pas de questions.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

12. Section scrapbooking, Mme BERNARDINELLO Janine.

Loisirs créatifs pour mise en valeur de photographies sur pages d'album - Méthode « AZZA »

Fonctionnement

Utilisation de gabarits divers, de tampons, craies ou crayons spécifiques sur pages de couleurs en 30x30cm.

Échanges de matériel personnel, (achats très minimum pour les ateliers, selon notre budget). Besoin de gabarits à thème ainsi que de nouveautés.

Nous sommes ravies de nous retrouver pour montrer et échanger nos idées créatrices.

Nous nous réunissons tous les vendredis de 14h à 17h,

8 adhérentes : 5 SNCF et 3 extérieures.

En conclusion, nous avons de moins en moins de moyens financiers pour subsister.

Pas d'avance de trésorerie pour création de section au 1er septembre 2016, comme convenu avec l'UAICF.

Tous les deux ans, abonnement à la revue « scrap et moi » dont le coût s'élève à 76 Euros (Renouvellement en novembre 2018).

Pour fonctionner les adhérentes doivent donc acheter le matériel et se le prêter mutuellement.

Janine Bernardinello, notre animatrice, suit une formation personnelle, mensuelle (hors vacances) chez une animatrice « AZZA », à ses frais sur St Julien Mt Denis (50 Km AR + les frais de cours à 16 ou 19 Euros la séance.)

Pas de questions.

Vote : Approuvé à l'unanimité

13. Section loisirs créatifs - travaux d'aiguilles, Mme SENGLER Marie Claude.

Notre atelier fonctionne tous les jeudis de 14h00 à 22h00 (horaires libres), même pendant les vacances scolaires (sauf Noël). Il est fermé du 14 juillet au 15 août.

Nous étions 18 adhérentes.

Tous les travaux d'aiguilles sont représentés (broderie, tricot, couture, crochet,..).

Le premier jeudi de chaque mois, un atelier carte brodée (pour celles qui le désirent) est animé par Véro.

Le tout dans la joie et la bonne humeur. Ce sont surtout des moments d'échanges et de bonne convivialité.

Pas de questions.

Vote : Approuvé à l'unanimité

Le Président informe l'assemblée de la création d'un poste de responsable communication. M. RICHY Patrice s'est proposé et a été élu à l'unanimité par le Conseil d'administration. Toutes les demandes liées à cette fonction doivent lui parvenir directement.

Le Président apporte ensuite des précisions concernant le tarif des cotisations qui sont de 12,00 € pour le personnel SNCF et ses ayant droits, et de 15,00€ pour les personnes de « l'extérieur ». L'assemblée générale doit se prononcer sur le montant à appliquer pour l'exercice 2018-2019. Il propose de reconduire les mêmes montants.

Vote : Adopté à l'unanimité

Présentation des membres éligibles ou sortants rééligibles au C.A.

BEREAUX Dominique, CAVÉRO Jean, DECOTTIGNIES Claudie, RICHY Patrice, ROSA BRUSIN Gaëlle, RUBELLA Max, TISSIER Patrick.

Le Président remercie Janine Bernardinello qui ne souhaite pas renouveler sa candidature pour des raisons d'éloignement et présente une nouvelle candidature en la personne de M. PERRIER Bernard, actuel responsable de la section œnologie.

Le Président explique le déroulement des opérations de vote et leur publication. Aucune question de la part des participants.

Le vote a été effectué de 19h30 à 19h45 avec la proclamation des résultats :

Votants (pouvoir compris) = 123,

Nombre de voix à obtenir pour être élu : 62

Ont obtenu :

BEREAUX Dominique : 123

CAVÉRO Jean : 123

DECOTTIGNIES Claudie : 111

PERRIER Bernard : 123

RICHY Patrice : 123

ROSA BRUSIN Gaëlle : 123

RUBELLA Max : 123

TISSIER Patrick : 123

Tous les candidats sont élus.

Le nouveau conseil d'administration se réunit immédiatement afin d'élire son bureau.

Président = BERAUX Dominique ;
Vice-président = TISSIER Patrick ;
Secrétaire = CECCHINEL Denis ;
Secrétaire-Adjoint = CLAPIER Jean Claude ;
Trésorier = RUBELLA Max ;
Trésorière-Adjointe = CAGNARD Léocadie.

Le nouveau Président prend la parole et remercie M. TISSIER pour ses 32 années comme responsable de l'UACS et déclare qu'il accepte son poste pour un mandat de 3 ans maximum et un an comme vice-président pour aider la nouvelle personne qui le remplacera.

Fin de l'assemblée générale à 20h00 suivi d'un buffet convivial.